



## Initiation juridique

### Chapitre 1 : Le Droit : son rôle, ses principes

Le droit sert à vivre sereinement sans que ce soit le règne du plus fort sur le plus faible. Il s'agit d'assurer l'équilibre de chacun et de permettre à la société de se développer.

#### I) Les caractères de la règle de Droit

- Elle est obligatoire →
  - Sinon elle ne serait pas respectée
  - Le nom assortie de la règle est associé d'une sanction
- Elle est légitime →
  - Vient du parlement si c'est une loi
  - D'un ministre si c'est un décret → Nommé par un président élu
  - 
  - 
  - D'un maire si c'est un arrêté municipale → Pour des raisons de sécurité et parce qu'il a été élu
  - Les diplômes → Le pharmacien doit être diplômé pour ouvrir sa pharmacie
- Elle est générale →
  - Elle s'applique à tout le monde
  - Elle est objective → Se base sur des faits réels
  - S'applique sur les principes fondamentaux de la République → - Liberté :
    - D'expression
    - de pensée
    - D'entreprendre (associé au droit de propriété)
    - De voter
    - De culte
    - De se syndiquer
    - .....

- Egalité → déclaration des droits de l'Homme (1789), les Hommes sont libres et égaux en droit → tout le monde et soumis au même règles juridique
- Fraternité/Solidarité :
  - Volontaire → Famille, amis et associations
  - Obligatoire : Impôts, cotisations sociales → les plus aisés paient pour les plus pauvres

## II) Les différents types de droit

Une différence nette est présente entre le droit public et le droit privé, il en vient donc d'identifier les subtilités.

- Droit public : Ensemble des droit qui concerne l'organisation et le fonctionnement de l'Etat, des communautés locale, région, les école, la justice, les fonctionnaires, les hôpitaux, où l'acteur principale révèle de l'ordre public et de tous (ex : Arrêté municipal → droit public)
- Droit privé : Ensemble des lois qui comprennent les rapports entre les individus, encadrer leurs actes au personnes physiques (particuliers), comme mentales (société, associations). Elle regroupe tout le reste des droits qui ne révèle de l'ordre public, dont l'action agit sur les individus.

Elle compose notamment :

- Le droit des affaires : Ensemble de droits relatifs au affaires des entreprises, la vie d'entreprise, le commerce, le droit de contrats, en soit, tout ce qui concerne la gestion des entreprises.

- Le droit civil : Concerne la vie de tous les jours de tout à chacun, à commencer par la déclaration de la naissance, actes de mariage, actes de décès, actes de divorce, tous les problèmes de voisinage (droit de passage, hauteur des arbres, des bâtiments, arrosage). Le droit civil gère les problèmes de succession (héritage), il y a régulièrement des procès pour régler les conflits liés au problèmes de succession (enfant illégitime...)